

# JO de Sotchi : des révélations inquiétantes

*Pour le président du Comité international olympique, si les soupçons de fraude du laboratoire antidopage de Sotchi étaient vérifiés, ils montreraient un degré de criminalité sans précédent*

Par THOMAS BACH

Les récentes allégations à l'encontre du laboratoire antidopage de Sotchi [selon lesquelles des athlètes russes auraient bénéficié de fraudes supervisées par le ministère des sports de leur pays], accrédité par l'Agence mondiale antidopage (AMA), sont très détaillées et par conséquent très inquiétantes. Dans la mesure où elles concernent les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi 2014, le Comité international olympique (CIO) a tout intérêt à ce que ces allégations soient totalement dissipées, et rapidement.

Nous avons donc demandé à l'AMA de mener une enquête approfondie et d'envoyer un rapport complet au CIO. Le CIO, pour sa part, contribue et contribuera à répondre à ces allégations par toutes les mesures appropriées en son pouvoir. En conséquence, le CIO va donner pour instruction au laboratoire antidopage de Lausanne, où les échantillons de Sotchi sont conservés pendant dix ans, de procéder, en collaboration avec l'AMA, à leur analyse avec les moyens les plus efficaces et les plus modernes à disposition.

Le CIO a également demandé au Comité national olympique russe de déployer tous ses efforts pour assurer la totale coopération de la partie russe dans l'enquête de l'AMA. Le CIO a par ailleurs mis son directeur médical et scientifique, qui est lui-même champion olympique, à la disposition de l'AMA pour les

besoins de son enquête.

Si l'enquête devait confirmer la véracité de ces allégations, cela révélerait une nouvelle dimension choquante du dopage, assortie d'un degré de criminalité sans précédent. Dans ce contexte, il est évident – et aucun athlète intègre dans le monde ne devrait en douter – que le CIO réagirait en s'appuyant sur sa politique éprouvée de tolérance zéro, non seulement vis-à-vis des athlètes individuels, mais aussi des membres de leur entourage, dans la limite de sa compétence.

Cette action pourrait aller d'une suspension olympique à vie pour toute personne impliquée à de lourdes sanctions financières, voire à la suspension ou à l'exclusion de fédérations nationales entières, comme c'est actuellement le cas pour la Fédération russe d'athlétisme, sanctionnée par l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF).

Les résultats de l'enquête de l'AMA influenceront aussi fortement la nature de la participation d'athlètes russes aux Jeux olympiques de Rio de 2016. Si l'existence d'un système organisé contaminant d'autres sports était avérée, les fédérations internationales et le CIO devraient avoir une décision difficile à prendre, entre responsabilité collective et justice individuelle.

Il faudrait considérer si, dans le cas de telles fédérations « contaminées », la présomption d'innocence peut toujours s'appliquer pour les athlètes, ou si la charge de la preuve peut être renversée. Cela pourrait signifier l'obligation pour les athlètes concernés de démontrer que l'enregistrement de leurs contrôles, par un organisme international et indépendant, satisfait aux règles de leur fédération internationale et au Code mondial antidopage, en étant équitable vis-à-vis de leurs adversaires.

A cet égard, le CIO a déjà prouvé sa détermination il y a quelques mois – sans se focaliser sur un sport ou un pays – en décidant de réanalyser certains échantillons des Jeux olym-

piques de Pékin 2008 et de Londres 2012, ciblés spécifiquement, selon les méthodes scientifiques les plus récentes. Cette action décisive devrait vraisemblablement empêcher des dizaines d'athlètes dopés de participer aux Jeux olympiques de Rio 2016.

Indépendamment de ces dernières allégations, le CIO a déjà demandé en octobre 2015 que le système antidopage soit intégralement indépendant des organisations sportives et, pour les Jeux olympiques de 2016, il a délégué l'ensemble du processus de sanctions au Tribunal arbitral du sport (TAS).

## RADIATION À VIE

Grâce à toutes ces mesures, qui s'inscrivent dans notre politique de tolérance zéro, nous prouvons que la protection des athlètes intègres vis-à-vis du dopage, de la corruption, de toutes les formes de manipulation et de soupçons infondés figure au cœur de tous nos efforts. En tant qu'olympien, ce combat en fa-

veur de tous les athlètes intègres me touche personnellement. J'ai effectué mes premiers pas de représentant des athlètes au niveau international en soutenant la demande de radiation à vie pour tout tricheur convaincu de dopage.

Du fait de mon expérience, je peux comprendre l'importante attente émotionnelle de la part des athlètes aujourd'hui. En tant qu'athlètes, nous défendons également le fair-play. C'est pourquoi chacun doit bénéficier d'une procédure équitable. Cela veut dire qu'il faut d'abord établir tous les faits et agir ensuite fermement en s'appuyant sur ces faits. Nous le devons à tous les athlètes intègres de la planète. Nous le devons par respect pour nos valeurs olympiques. ■



Thomas Bach est le président du Comité international olympique